

Avril 2008 - La France a concentré son attention depuis deux ans sur les nanotechnologies électroniques et médicales. Le soutien à ces technologies continue d'être une priorité pour le gouvernement, qui a mis en place le meilleur crédit d'impôt recherche en Europe pour le secteur de la R & D : 50% des coûts de R & D peuvent être remboursés la première année.

La France dispose ainsi désormais de nombreuses entreprises de premier plan et plusieurs pôles de compétitivité majeurs : Minalogic à Grenoble (LETI, STMicroelectronic), System@tic, le pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » en région PACA et de nombreuses compétences en nanoélectronique dans des centres de recherche académique : LETI, LAASI, LPN, IEFI, IEMN, FEMTO. Ces industries et ces organismes de recherche fournissent plusieurs grands acteurs clients de l'industrie microélectronique très bien placés au niveau international : opérateurs de télécommunications (France Telecom), constructeurs et équipementiers (Alcatel, Sagem), fabricants de cartes à puces (**Gemalto**, Oberthur, **ASK**).

De nombreux acteurs étrangers ont choisi la France pour implanter leurs activités industrielles ou de recherche (**NXP**, **Atmel**, **Freescal**, **Ren**esas) en raison de la présence des centres de formation, des centres de recherche publics et des entreprises privées.

Ainsi, NXP a inauguré en octobre 2007 son nouveau pôle mondial de R&D dédié à la miniaturisation des semi-conducteurs, et son nouveau siège, à Caen en Normandie. Des entreprises de niveau mondial, telle que la compagnie californienne **Monolithic Power**, évaluée par Deloitte comme l'une des entreprises à plus forte croissance de la Silicon Valley, a ouvert son quartier général à Bernin-Crolles (Isère) en janvier 2007. **Boc Edwards**, du groupe Linde, a déplacé son quartier général de Londres à Grenoble pour se rapprocher de ses clients du secteur électronique, et recruter des profils de haut niveau dans la région.

Selon Philippe Favre, Président d'Invest in France Agency, « la microélectronique illustre la course continue vers l'innovation : les coûts de R&D sont de l'ordre de 15% du CA, et le renouvellement des lignes de production à chaque saut technologique représente un investissement de l'ordre de 20% du même CA. »

L'agence française pour les investissements internationaux (AFII) est l'agence nationale chargée de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle est l'organisme de référence sur l'attractivité et l'image de la France. L'AFII s'appuie sur un réseau international, national et territorial. L'AFII travaille en partenariat étroit avec les agences régionales de développement économique pour apporter un service personnalisé aux investisseurs. Informations supplémentaires sur www.afii.fr

Contact presse : Cynthia Odsi, cynthia.odsi@afii.fr, 01 40 74 74 15